

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES  
HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)  
ÉTATS FINANCIERS  
31 JUILLET 2023**

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-  
CSQ)**

**États financiers**

**31 juillet 2023**

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**AUX ADMINISTRATEURS DE  
SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-  
CSQ)**

### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du **SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 juillet 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



CPA audite

**Kévin Larente, CPA auditeur**

Mont-Laurier  
Le 31 janvier 2024

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

**Résultats**

**Exercice terminé le 31 juillet 2023**

	<b>Fonds résistance syndicale</b>	<b>Fonds général</b>	<b>2023 Total</b>	<b>2022 Total</b>
<b>PRODUITS</b>				
Cotisations syndicales	28 528 \$	922 437 \$	950 965 \$	957 984 \$
Péréquation versée par la CSQ	-	119 694	119 694	110 615
Libérations remboursables par la FSE/CSQ	-	206 968	206 968	67 296
Remboursements de dépenses	-	57 220	57 220	35 556
Intérêts	593	10 283	10 876	5 633
Revenus de location	-	9 216	9 216	5 800
	29 121	1 325 818	1 354 939	1 182 884
<b>CHARGES</b>				
Structures politiques (page 14)	-	407 291	407 291	392 457
Services politiques (page 14)	22 353	306 080	328 433	138 964
Salaires et charges salariales	-	564 446	564 446	594 376
Frais d'exploitation (page 15)	-	14 146	14 146	16 575
Frais d'administration (page 15)	-	13 544	13 544	12 896
Dépenses d'immeuble (page 15)	-	34 666	34 666	29 289
Amortissement des immobilisations corporelles (page 16)	-	12 930	12 930	12 879
	22 353	1 353 103	1 375 456	1 197 436
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	6 768 \$	(27 285) \$	(20 517) \$	(14 552) \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 juillet 2023

	2023		2022	
	Fonds de résistance syndicale	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	58 935 \$	458 789 \$	811 592 \$	1 329 316 \$
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES (note 3)</b>	6 768	(11 778)	(15 507)	(14 552)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	65 703 \$	447 011 \$	796 085 \$	1 308 799 \$
				1 329 316 \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

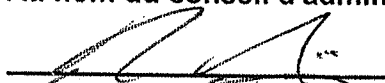
Bilan

Au 31 juillet 2023

	Fonds résistance syndicale	Fonds général	2023 Total	2022 Total
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse, dont 277 390 \$ porte intérêts au taux de 2,5 % au 31 juillet 2023	41 495 \$	651 600 \$	693 095 \$	663 468 \$
Avances interfonds, sans intérêt, ni mode de remboursement prévu	28 527	-	-	-
Débiteurs (note 4)	-	169 736	169 736	104 002
Frais imputables au prochain exercice	-	7 274	7 274	6 957
Dépôts à terme échéant à court terme (note 5)	-	207 950	207 950	-
	70 022	1 036 560	1 078 055	774 427
<b>DÉPÔTS À TERME (note 5)</b>	-	-	-	206 915
<b>PLACEMENTS</b>				
Coopérative Funéraire Brunet: Une part privilégiée de catégorie A série 1	139	-	139	139
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
<b>CORPORELLES (note 6)</b>	-	447 011	447 011	458 789
	70 161 \$	1 483 571 \$	1 525 205 \$	1 440 270 \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Au nom du conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur



**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

Bilan

Au 31 juillet 2023

	Fonds résistance syndicale	Fonds général	2023 Total	2022 Total
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Créditeurs (note 7)	4 458 \$	211 948 \$	216 406 \$	110 954 \$
Avances interfonds, sans intérêt, ni mode de remboursement prévu	-	28 527	-	-
	4 458	240 475	216 406	110 954
<b>ACTIFS NETS</b>				
<b>FONDS DE RÉSISTANCE SYNDICALE</b>				
	65 703	-	65 703	58 935
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	-	447 011	447 011	458 789
<b>NON GREVÉ D'AFFECTION</b>				
	-	796 085	796 085	811 592
	65 703	1 243 096	1 308 799	1 329 316
	70 161 \$	1 483 571 \$	1 525 205 \$	1 440 270 \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 juillet 2023

	2023	2022
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(20 517) \$	(14 552) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 930	12 879
	(7 587)	(1 673)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	39 401	3 438
	31 814	1 765
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Augmentation des dépôts à terme	(1 035)	(1 529)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 152)	(5 809)
	(2 187)	(7 338)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>29 627</b>	<b>(5 573)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>663 468</b>	<b>669 041</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>693 095 \$</b>	<b>663 468 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)

Notes complémentaires

Au 31 juillet 2023

## 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le syndicat est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels. Le syndicat regroupe du personnel enseignant des centres de services scolaire des Hautes-Laurentides et Hauts-Bois-de-l'Outaouais et a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres. Le syndicat est affilié à la Fédération des Syndicats de l'Enseignement (FSE) ainsi qu'à la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ) et est exempté d'impôts.

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Présentation des états financiers

Les états financiers sont dressés en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds ayant des activités et des objectifs précis afin d'observer les limites et les restrictions rattachées à l'utilisation des ressources disponibles. L'organisme utilise les fonds suivants :

### Fonds-général

Ce fonds sert à comptabiliser les opérations financières relatives à l'administration générale et aux opérations courantes de l'organisme.

### Fonds de résistance syndicale

Ce fonds sert à comptabiliser les opérations financières relatives aux activités syndicales de l'organisme se rapportant au soutien aux membres.

### Constations des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et que le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation et que l'on est raisonnablement assuré de sa réception. Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les cotisations syndicales sont comptabilisées comme produits dans la période où les salaires sont acquis aux membres.

# SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)

Notes complémentaires

Au 31 juillet 2023

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé s'y rapportant. Les immobilisations sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

	Taux
Bâtisse	2,5 %
Enseigne	20 %
Matériel informatique	20 %
Mobilier et équipement	20 %

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et des avances interfonds.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des avances interfonds.

#### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

#### Coût des transactions

La société comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

## SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)

Notes complémentaires

Au 31 juillet 2023

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### Instruments financiers (suite)

##### Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et sur le recouvrement de frais communs courus.

### 3 - INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

	Fonds résistance syndicale	Investis en Immobilisations	Non affectés	Total 2023
<b>Affectation aux actifs nets investis en immobilisations</b>				
Investis en immobilisations	- \$	1 152 \$	(1 152) \$	- \$
Amortissement des immobilisations	-	(12 930)	12 930	-
	-	(11 778)	11 778	-
Excédent des produits sur les charges avant affectation des actifs nets investis en immobilisations	6 768	-	(27 285)	(20 517)
	6 768 \$	(11 778) \$	(15 507) \$	(20 517) \$

### 4 - DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	115 004 \$	36 852 \$
Cotisations à recevoir part du syndicat	53 867	66 285
Intérêts courus	865	865
	169 736 \$	104 002 \$

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

Notes complémentaires

Au 31 juillet 2023

**5 - DÉPÔTS À TERME**

	2023	2022
Dépôt à terme, 0,5 %, échéant en septembre 2023.	207 950 \$	206 915 \$
Placements échéant à court terme.	207 950	-
	- \$	206 915 \$

Les encaissements à recevoir au cours du prochain exercice sont estimés aux montants suivants :

2024	207 950 \$
	207 950 \$

**6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	52 481 \$	-	52 481 \$	52 481 \$
Bâtisse	480 130	98 566	381 564	391 348
Enseigne	1 373	1 185	188	235
Matériel informatique	61 009	52 350	8 659	9 577
Mobilier et équipement	85 298	81 179	4 119	5 148
	680 291 \$	233 280 \$	447 011 \$	458 789 \$

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

Notes complémentaires

Au 31 juillet 2023

**7 - CRÉDITEURS**

	2023	2022
Fournisseurs	771 \$	836 \$
Frais courus	118 373	1 563
Salaires et charges salariales	96 949	108 251
Sommes à remettre à l'État	313	304
	<b>216 406 \$</b>	<b>110 954 \$</b>

Les salaires et charges salariales à payer comprennent une provision pour le remboursement éventuel de congés de maladie monnayables totalisant 61 701 \$.

**8 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2023	2022
Débiteurs	(65 734) \$	(35 921) \$
Frais imputables au prochain exercice	(317)	(1 543)
Créditeurs	105 452	40 902
	<b>39 401 \$</b>	<b>3 438 \$</b>

**9 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché. Le syndicat est soumis faiblement à un risque de fluctuation de la juste valeur de ses dépôts à terme en raison de variations des taux d'intérêts.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le syndicat éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. Le syndicat est exposé à ce risque en regard des créditeurs et des avances interfonds.

# SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 juillet 2023

	Fonds résistance syndicale	Fonds général	2023 Total	2022 Total
<b>STRUCTURES POLITIQUES</b>				
Quote-part de la CSQ	- \$	321 650 \$	321 650 \$	324 024 \$
Conseil général	-	17 691	17 691	14 475
Conseil fédéral/FSE	-	25 311	25 311	15 525
Assemblées générales	-	270	270	330
Conseil des personnes déléguées	-	12 111	12 111	14 153
Conseil d'administration	-	13 544	13 544	8 615
Budgets de secteurs	-	16 714	16 714	15 335
	- \$	407 291 \$	407 291 \$	392 457 \$
<b>SERVICES POLITIQUES</b>				
Sessions et réseaux	- \$	35 658 \$	35 658 \$	27 723 \$
Comités S.P.E.H.R.	-	4 484	4 484	3 179
Vice-présidence - déplacements et libérations	-	311	311	537
Actions syndicale nationale	-	41 905	41 905	264
Libérations FSE-CSQ	-	205 973	205 973	58 038
Dons et contributions	100	-	100	815
Déplacements territoires	-	-	-	232
Information et application du régime de travail	22 253	3 686	25 939	48 176
Négos - locales	-	14 063	14 063	-
	22 353 \$	306 080 \$	328 433 \$	138 964 \$



**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 juillet 2023

	Fonds résistance syndicale	Fonds général	2023 Total	2022 Total
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>				
Location et entretien de l'équipement	- \$	1 339 \$	1 339 \$	1 247 \$
Fournitures, documentation et abonnements	-	1 370	1 370	1 988
Frais de poste et transport	-	215	215	43
Télécommunications	-	7 571	7 571	8 686
Civilités	-	598	598	723
Informatique et messagerie électronique	-	3 053	3 053	3 888
	- \$	14 146 \$	14 146 \$	16 575 \$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>				
Traitement de données	- \$	4 691 \$	4 691 \$	4 445 \$
Frais d'audit	-	8 853	8 853	8 451
	- \$	13 544 \$	13 544 \$	12 896 \$
<b>DÉPENSES D'IMMEUBLE</b>				
Conciergerie	- \$	8 045 \$	8 045 \$	6 681 \$
Électricité	-	2 549	2 549	2 445
Assurances	-	4 699	4 699	3 896
Déneigement	-	4 843	4 843	4 335
Entretien et réparations	-	5 337	5 337	1 712
Impôts fonciers	-	9 193	9 193	10 220
	- \$	34 666 \$	34 666 \$	29 289 \$

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-RIVIÈRES (FSE-CSQ)**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 juillet 2023

	Fonds résistance syndicale	Fonds général	2023 Total	2022 Total
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Bâtisse	- \$	9 784 \$	9 784 \$	10 035 \$
Matériel informatique	-	2 069	2 069	1 498
Mobilier et équipement	-	1 030	1 030	1 287
Enseigne	-	47	47	59
	- \$	12 930 \$	12 930 \$	12 879 \$